

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AISNE

DÉLIBÉRATION N° 2025-007

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 04 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 10
En exercice : 15
Votants : 13

DATE DE CONVOCATION
28.03.2025

DATE D’AFFICHAGE
30.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur GRANDO Anthony, Maire.

Présents : RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre ; CRÉPIN Dominique, DAYDÉ Gérald, DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, OROY Angélique.

Absent(s) excusé(s) : LAMBIEL Virginie, pouvoir à M. GRANDO ; DENUNCQ Isabelle, pouvoir à Mme OROY ; Mme TARGET Claudine, pouvoir à Mme BRACONNIER ; M. Jean-Michel GUSTAVE, pouvoir à M. RUSSEAU ; Mme Magali OSORIO, pouvoir à Mme PANNET
Mme Marie-Pierre BRACONNIER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Compte Financier Unique (CFU) – Exercice 2024.

M. Lionel DUPART CACHERA présente à l'Assemblée le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2024.

Le Compte Financier Unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

Le Mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document.
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques).
- Aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 qui s'établit comme suit :

RÉSULTAT CUMULÉ A LA FIN DE L'EXERCICE :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Prévision budgétaire totale	A	499.921,68	456.679,77	956.601,45
Recettes (réalisations)	B	154.335,84	516.153,15	670.488,99
Restes à réaliser (recettes)	C	143.874,00	0,00	143.874,00
Autorisation budgétaire totale	D	576.407,00	813.624,00	1.390.031,00
Dépenses (réalisations)	E	241.216,46	444.518,65	685.735,11
Restes à réaliser (dépenses)	F	272.285,00	0,00	272.285,00
Différences entres les titres et les mandats (solde réalisations de l'exercice (+/-))	G=B-E	-86.880,62	71.634,50	-15.246,12
Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	76.485,32	356.944,23	433.429,55
Excédent / Déficit	G+H	-10.395,30 (001)	428.578,73	418.183,43
Différence entre les RAR (+/-)	I=C-F	-128.411,00	0,00	-128.411,00
Résultat cumulé	G+H+I	-138.806,30 (1068)	428.578,73	289.772,43 (002)

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	13	0	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
 Pour extrait conforme au registre

Le Maire
 Anthony GRANDO



[Handwritten signature of Anthony Grand]

Acte rendu exécutoire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture à la date indiquée ci-dessus et de sa publication.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AINSE

DÉLIBÉRATION N° 2025-008

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 04 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 10
En exercice : 15
Votants : 15

DATE DE CONVOCATION

28.03.2025

DATE D'AFFICHAGE

30.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur
GRANDO Anthony, Maire.

Présents : RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre ; CRÉPIN
Dominique, DAYDÉ Gérald, DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, OROY
Angélique.

Absent(s) excusé(s) : LAMBIEL Virginie, pouvoir à M. GRANDO ; DENUNCQ Isabelle,
pouvoir à Mme OROY ; Mme TARGET Claudine, pouvoir à Mme BRACONNIER ; M.
Jean-Michel GUSTAVE, pouvoir à M. RUSSEAU ; Mme Magali OSORIO, pouvoir à
Mme PANNET
Mme Marie-Pierre BRACONNIER a été nommée pour remplir les fonctions de
secrétaire de séance.

Objet : Affectation du résultat global de fonctionnement de l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique (CFU) de
l'exercice 2024,

Constate que celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

EN FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice :	+	71.634,50 €
Résultat antérieur (002) :	+	356.944,23 €
RESULTAT CUMULE :	+	428.578,73 €

EN INVESTISSEMENT :

Résultat de l'exercice :	-	86.880,62 €
Résultat antérieur (001) :	+	76.485,32 €
RESULTAT CUMULE (1) :	-	10.395,30 €

Restes à réaliser :

En Dépenses (2) :	-	272.285,00 €
En Recettes (3) :	+	143.874,00 €

BESOIN DE FINANCEMENT (1+2+3) : 138.806,30 €

Considérant que le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil
Municipal soit en report à nouveau pour maintenir une partie de ce résultat dans la section de
fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement, que

dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir au moins le solde net d'exécution de la section d'investissement et donc le besoin de financement dégagé ci-dessus.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement de l'exercice d'une part en réserve afin de couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser et d'autre part en report à nouveau de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 de la façon suivante :

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé :	138.806,30 €
LIGNE 001 : Résultat d'investissement reporté :	10.395,30 €
LIGNE 002 : Résultat de fonctionnement reporté :	289.772,43 €

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire
Anthony GRANDO



GRANDO

Acte rendu exécutoire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture à la date indiquée ci-dessus et de sa publication.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

DÉLIBÉRATION N° 2025-009

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 04 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 10
En exercice : 15
Votants : 15

DATE DE CONVOCATION

28.03.2025

DATE D'AFFICHAGE

30.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur
GRANDO Anthony, Maire.

Présents : RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre ; CRÉPIN
Dominique, DAYDÉ Gérald, DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, OROY
Angélique.

Absent(s) excusé(s) : LAMBIEL Virginie, pouvoir à M. GRANDO ; DENUNCQ Isabelle,
pouvoir à Mme OROY ; Mme TARGET Claudine, pouvoir à Mme BRACONNIER ; M.
Jean-Michel GUSTAVE, pouvoir à M. RUSSEAU ; Mme Magali OSORIO, pouvoir à
Mme PANNET
Mme Marie-Pierre BRACONNIER a été nommée pour remplir les fonctions de
secrétaire de séance.

Objet : Fixation de la participation financière des Communes de Cuisy-en-Almont, Vauxrezis, et Pommiers aux charges de fonctionnement. – Année scolaire 2024/2025.

Le Conseil Municipal sollicite une participation financière auprès des communes du regroupement
calculée suivant les critères ci-annexés.

La répartition intercommunale des charges de fonctionnement est calculée sur la base des
dépenses annuelles N-1 (compte administratif 2024 somme révisable chaque année) comprenant
les charges de personnel affecté à l'école, ainsi que l'acquisition de fournitures et matériel
scolaires. Chaque commune s'engage au versement d'une contribution proportionnelle au nombre
d'enfants scolarisés le jour de la rentrée scolaire.

Le recouvrement de cette contribution se fera chaque année.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire
Anthony GRANDO

Acte rendu exécutoire compte tenu de sa
réception en Sous-Préfecture à la date indiquée
ci-dessus et de sa publication.



DÉPENSES FONCTIONNEMENT ÉCOLE
ANNEÉ SCOLAIRE 2024/2025

DEPENSES FONCTIONNEMENT	DEPENSES 2024
ATSEM (AD)	
Assistance scolaire (IB/ 5H20 mn/H) / - CPAM (1.226,36 €)	25 867,89 €
Entretien des locaux (FM - AD, TECH.)	3 503,82 €
Entretien des locaux (FM - CDD)	4 863,77 €
Service Civique - MB - EF - DD	2 881,65 €
Entretien des locaux – Vitrerie (½) (CLEANÉANCE)	1 608,32 €
Maintenance Élévateur ERMHES	13 405,40 €
Entretien chaudière école - Chauffe-eau - WC - Extincteurs	1 051,90 €
Prestation télésurveillance Alarme (½)	1 631,88 €
Abonnement ORANGE (ÉCOLE – INTERNET)	163,58 €
Energie GAZ	1 076,03 €
Energie Électricité	6 664,17 €
Eau	4 489,82 €
Copieur ÉCOLE	1 782,04 €
Fournitures scolaires	330,84 €
Déplacements piscine	5 808,38 €
Couloirs piscine	420,00 €
Fournitures entretien	660,00 €
Fournitures périscolaires	1 833,13 €
Affranchissement	343,95 €
Pharmacie	100,00 €
Petits équipements	33,91 €
	811,36 €
TOTAL =	79 331,84 €

Nombre d'élèves du regroupement	Coût par élève
112	708,32 €
(dont 6 extérieurs)	

	Nbre d'élèves par commune	Coût par commune
POMMIERS	52	36 832,64 €
CUISY-EN-ALMONT	33	23 374,56 €
VAUXREZIS	27	19 124,64 €

DÉLIBÉRATION N° 2025-010

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 04 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 10
En exercice : 15
Votants : 15

DATE DE CONVOCATION

28.03.2025

DATE D'AFFICHAGE

30.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur
GRANDO Anthony, Maire.

Présents : RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre ; CRÉPIN
Dominique, DAYDÉ Gérald, DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, OROY
Angélique.

Absent(s) excusé(s) : LAMBIEL Virginie, pouvoir à M. GRANDO ; DENUNCQ Isabelle,
pouvoir à Mme OROY ; Mme TARGET Claudine, pouvoir à Mme BRACONNIER ; M.
Jean-Michel GUSTAVE, pouvoir à M. RUSSEAU ; Mme Magali OSORIO, pouvoir à
Mme PANNET.

Mme Marie-Pierre BRACONNIER a été nommée pour remplir les fonctions de
secrétaire de séance.

Objet : Fixation de la participation financière des Communes de Cuisy-en-Almont, Vauxrezis, et Pommiers aux charges d'investissement – Année scolaire 2024/2025.

Vu la convention de partenariat passée entre les communes de Pommiers, Cuisy-en-Almont et Vauxrezis relative au regroupement pédagogique intercommunal, portant sur l'engagement des parties à pourvoir au financement des charges de fonctionnement et une partie des charges d'investissement.

Le Conseil Municipal sollicite une participation financière aux charges d'investissement auprès des communes du regroupement calculée suivant les critères ci-annexés.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire
Anthony GRANDO

Acte rendu exécutoire compte tenu de sa
réception en Sous-Préfecture à la date indiquée
ci-dessus et de sa publication.



PETITS INVESTISSEMENTS ÉCOLE
ANNEÉ SCOLAIRE 2024/2025 - DEPENSES 2024

DESIGNATION DU MATERIEL	FOURNISSEURS	MDT. - N° FACTURE	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
OUVRANTS ECOLE DU LIMODORE	A2PS	526 - 639 - 04.09.2024	53 484,00 €	10 696,80 €	64 180,80 €
MEUBLE PERISCOLAIRE	BUT	187 - 253.206.0010306	91,66 €	18,33 €	109,99 €
	TOTAL =		53 575,66 €	10 715,13 €	64 290,79 €

SUBVENTIONS	MONTANT
OUVRANTS ECOLE / DETR 45 %	24 067,80 €
OUVRANTS ECOLE / API	10 696,80 €
OUVRANTS ECOLE / FONDS DE CONCOURS 15 %	8 022,60 €
TOTAL =	42 787,20 €
COUT TOTAL =	10 788,46 €

Nombre d'élèves du regroupement	Coût par élève
112	96,33 €

(dont 6 extérieurs)

	Nbre d'élèves par commune	Coût par commune
POMMIERS	52	5 008,93 €
CUISY-EN-AL MONT	33	3 178,74 €
VAUXREZ/S	27	2 600,79 €

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AISNE

DÉLIBÉRATION N° 2025-011

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 04 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 10
En exercice : 15
Votants : 15

DATE DE CONVOCATION
28.03.2025

DATE D’AFFICHAGE
30.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur
GRANDO Anthony, Maire.

Présents : RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre ; CRÉPIN
Dominique, DAYDÉ Géraud, DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, OROY
Angélique.

Absent(s) excusé(s) : LAMBIEL Virginie, pouvoir à M. GRANDO ; DENUNCQ Isabelle,
pouvoir à Mme OROY ; Mme TARGET Claudine, pouvoir à Mme BRACONNIER ; M.
Jean-Michel GUSTAVE, pouvoir à M. RUSSEAU ; Mme Magali OSORIO, pouvoir à
Mme PANNET.

Mme Marie-Pierre BRACONNIER a été nommée pour remplir les fonctions de
secrétaire de séance.

Objet : Participation aux frais de restauration – Année 2025/2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Fixe le coût moyen réclamé par repas aux communes de regroupement Cuisy-en-Almont et Vauxrezis, à 8.09 € par enfant pour l'année scolaire 2025/2026, au regard de l'analyse ci-jointe.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire
Anthony GRANDO



Acte rendu exécutoire compte tenu de sa
réception en Sous-Préfecture à la date indiquée
ci-dessus et de sa publication.

DÉPENSES CANTINE DE POMMIERS
ANNEÉ SCOLAIRE 2024/2025

COÛT REPAS			
Nombre de jour/an	Prix unitaire des repas	Nombre de repas/jour	Coût des repas
137	3,58 €	53	25 994,38 €
M.O. SERVICE CUISINE (ED)			
Nombre de jour/an	Coût horaire	Nombre d'heures/jour	Coût des repas
137	18,99 €	4,5	11 707,34 €
M.O. SERVICE CUISINE (ED) / Heures Compl.			
Nombre de jour/an	Coût horaire	Nombre d'heures/jour	Coût des repas
137	18,99 €	0,25	650,41 €
M.O. ACCOMPAGNEMENT (IB)			
Nombre de jour/an	Coût horaire	Nombre d'heures/jour	Coût des repas
137	18,75 €	1,75	4 495,31 €
M.O. ACCOMPAGNEMENT (CJ)			
Nombre de jour/an	Coût horaire	Nombre d'heures/jour	Coût des repas
137	17,68 €	1,75	4 238,78 €
M.O. ACCOMPAGNEMENT (CF)			
Nombre de jour/an	Coût horaire	Nombre d'heures/jour	Coût des repas
137	17,68 €	1,75	4 238,78 €
M.O. ACCOMPAGNEMENT (EF)			
Nombre de jour/an	Coût horaire	Nombre d'heures/jour	Coût des repas
137	17,68 €	1,75	4 238,78 €
SERVICES CIVIQUES (DD - ODP)			
Nombre de jour/an	Coût horaire	Nombre d'heures/jour	Coût des repas
28	0,89 €	1,75	43,61 €
64	0,89 €	1,75	99,68 €
M.O. FACTURATION			
Nombre de jour	Coût horaire X 2 pers.	Nombre d'heures/jour	Coût des repas
10	36,43 €	1,5	546,45 €
M.O. RESERVATION			
Nombre de jour	Coût horaire X 1 pers.	Nombre d'heures/jour	Coût des repas
137	17,68 €	0,2	484,43 €
COÛT ÉLECTRICITÉ			
Nombre de jour/an	Coût KWh	Nombre de KWh/jour	Coût des repas
137	0,27 €	26	961,74 €
COÛT EAU POTABLE			
Nombre de jour/an	Coût m3	Nombre de m3/jour	Coût des repas
137	4,69 €	0,26	167,06 €
APPLICATION GESTION CANTINE (SERVI-PLUS)			
Service	Montant HT	Néant	Montant HT
1	353,52 €	1	353,52 €
DIVERS . NETTOYAGE - VÊTEMENTS			
Divers	Montant HT	Néant	Montant HT
1	533,18 €	1	533,18 €
Nombre de jours : 137 jrs		TOTAL DEPENSES	
		58 753,44 €	
		Prix moyen par repas	
		8,09 €	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AINSE

DÉLIBÉRATION N° 2025-012

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 04 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 10
En exercice : 15
Votants : 15

DATE DE CONVOCATION

28.03.2025

DATE D’AFFICHAGE

30.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur
GRANDO Anthony, Maire.

Présents : RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre ; CRÉPIN
Dominique, DAYDÉ Gérard, DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, OROY
Angélique.

Absent(s) excusé(s) : LAMBIEL Virginie, pouvoir à M. GRANDO ; DENUNCQ Isabelle,
pouvoir à Mme OROY ; Mme TARGET Claudine, pouvoir à Mme BRACONNIER ; M.
Jean-Michel GUSTAVE, pouvoir à M. RUSSEAU ; Mme Magali OSORIO, pouvoir à
Mme PANNET.

Mme Marie-Pierre BRACONNIER a été nommée pour remplir les fonctions de
secrétaire de séance.

Objet : Inscription à l'école du Limodore

Vu la délibération n° 2021-011 du 10 avril 2021
Vu la délibération n° 2021-024 du 12 octobre 2021

Considérant la capacité d'accueil de l'école du Regroupement Pédagogique Intercommunal de
Cuisy-en-Almont – Pommiers – Vauxrezis.

Le Conseil Municipal autorise une dérogation à la sectorisation scolaire aux enfants dont la garde
est confiée aux grands-parents domiciliés dans une des trois communes du regroupement
pédagogique intercommunal, aux enfants dont l'assistant maternel réside dans une des trois
communes du RPI, et à titre tout à fait exceptionnel pour certains enfants (demande accompagnée
de justificatifs probants et avec l'accord du Maire de la commune de résidence).

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre*

Acte rendu exécutoire compte tenu de sa
réception en Sous-Préfecture à la date indiquée
ci-dessus et de sa publication.



Le Maire
Anthony GRANDO